

De : [Beaulieu, Marie-Ève](#)
À : [Roy, Maxime \(Cabinet\)](#); [Gravel, Dave](#)
Cc : [Bisson, Christian](#)
Objet : 01 Suivi du contrat (avenant) 20 nov 2023.docx
Date : 20 novembre 2023 20:45:11
Pièces jointes : [01 Suivi du contrat \(avenant\) 20 nov 2023.docx](#)

Bonjour à vous deux,

Vous trouverez ci-joint, la plus récente version de la fiche relativement au contrat de CASA et à ses avenants (2).

Essentiellement :

Montant initial du contrat

458,4 M\$

Avenant 1 (ajout de portée)

- **Avenant 1** de 45,7 M\$ (9,96 % du montant initial) signé **à l'automne 2022** pour couvrir les coûts des ajouts de portée au projet – principalement celle de Contrôle routier Québec qui œuvre dans le domaine des permis de conduire et de l'immatriculation de l'industrie des véhicules lourds et à la replanification du déploiement de décembre 2022 à février 2023.

Montant de 45,7 M\$ **non publié** au SEAO dans les 60 jours de la signature de l'avenant car augmentation de moins de 10 % par rapport au montant initial du contrat.

Coût après avenant 1 : **504,1 M\$**

Avenant 2 (continuité des affaires)

- **Avenant 2** de 68,9 M\$ (15,03 % du montant initial du contrat) a été conclu avec l'Alliance en **juillet 2023** pour gérer les risques associés à la rareté de main-d'œuvre du domaine des technologies et celle de l'expertise spécifique propre à SAAQclic. Conséquemment, il a été convenu de conserver une équipe en place jusqu'en décembre 2024.
- Cet avenant permet d'assurer la continuité des affaires et de l'exploitation de la solution.
- Cet avenant n'est pas associé aux travaux de la gestion de crise.
- Les équipiers associés à cet avenant sont intégrés dans les différentes équipes de la Société pour permettre, à titre d'exemple, d'effectuer les activités suivantes :
 - Monitoring de la solution 24h par jour / 7 jours par semaine

- Évolution de la solution pour répondre à de nouveaux besoins d'affaires (ex : réutilisation de la photo, Perception d'une taxe sur l'immatriculation CMM pour le transport en commun, projets en sécurités numériques, etc).

Marie-Eve

1. MISE EN CONTEXTE

- La Société de l'assurance automobile du Québec (La Société) a entamé une vaste transformation numérique (CASA) qui a pour objectifs :
 - De moderniser les processus et les données de l'entreprise:
 - du domaine administratif (ressources financières, matérielles, contractuelles (Livraison 1));
 - des activités de mission (Accès sécuritaire au réseau routier – Permis et immatriculation (Livraison 2));
 - la création du portail SAAQclic (Livraison 2).
 - De moderniser les infrastructures matérielles de Québec et de Montréal par l'achat d'équipement;
 - D'acquérir les droits d'utilisation de logiciels nécessaires à la construction de la solution CASA;
 - D'utiliser des services professionnels pour la construction de la Solution et son exploitation une fois celle-ci déployée.
- CASA est alignée avec la Stratégie numérique du Gouvernement du Québec en utilisant, comme levier, une solution du marché, soit un progiciel de gestion intégré (PGI).
- Le contrat CASA a été signé le 14 juin 2017 avec l'**Alliance** LGS/IBM - SAP.
- La réalisation de CASA s'effectue selon une approche de **partage de risques** avec l'Alliance.
- La Société est maître d'œuvre et d'ouvrage de CASA et, par conséquent, en assure la gestion. Des mécanismes de gouvernance (internes et externes indépendants) ont été mis en place pour suivre le projet.
- La **1^{re} livraison** a été effectuée en **janvier 2019** pour les processus d'affaires du domaine administratif:
 - Les processus des ressources humaines ont été ajoutés à la portée initiale.
- La **2^e livraison** a été déployée en **février 2023** visant principalement les processus d'affaires des activités de mission (Accès sécuritaire au réseau routier – Permis et immatriculation) et du portail SAAQclic:
 - Les processus de Contrôle routier Québec (CRQ) ainsi que des services supplémentaires sur le portail SAAQclic ont été ajoutés à la portée initiale.

2. ENJEUX

Augmentation de la valeur initiale du contrat s'explique par les éléments suivants :

- L'ajout de portée;
- La rareté de main-d'œuvre à Québec dans le domaine des technologies de l'information a obligé la Société à utiliser des services professionnels de l'Alliance en remplacement de certaines ressources de la Société pendant le projet et pendant la période d'exploitation toujours en cours.
- La Société vise toujours un ratio interne / externe de 70 / 30 dans ses activités informatiques. Elle est actuellement à 60 / 40. La Vice-présidence à l'expérience numérique se gouverne avec une cible de 1 100 équipiers. Afin de respecter le ratio 70 / 30. La Société continue ses efforts de dotation pour

avoir des équipes complètes pour supporter les solutions et s'assurer du service à la clientèle.

Montant initial

458,4 M\$

Avenant 1 (ajout de portée)

- **Avenant 1** de 45,7 M\$ (9,96 % du montant initial) signé à l'**automne 2022** pour couvrir les coûts des ajouts de portée au projet – principalement celle de Contrôle routier Québec qui œuvre dans le domaine des permis de conduire et de l'immatriculation de l'industrie des véhicules lourds et à la replanification du déploiement de décembre 2022 à février 2023.

Montant de 45,7 M\$ **non publié** au SEAO dans les 60 jours de la signature de l'avenant car augmentation de moins de 10 % par rapport au montant initial du contrat.

Coût après avenant 1 : 504,1 M\$

Avenant 2 (continuité des affaires)

- **Avenant 2** de 68,9 M\$ (15,03 % du montant initial du contrat) a été conclu avec l'Alliance en **juillet 2023** pour gérer les risques associés à la rareté de main-d'œuvre du domaine des technologies et celle de l'expertise spécifique propre à SAAQclic. Conséquemment, il a été convenu de conserver une équipe en place jusqu'en décembre 2024.
- Cet avenant permet d'assurer la continuité des affaires et de l'exploitation de la solution.
- Cet avenant n'est pas associé aux travaux de la gestion de crise.
- Les personnes associées à cet avenant sont intégrées dans les différentes équipes de la Société pour permettre, à titre d'exemple, d'effectuer les activités suivantes :
 - Monitoring de la solution 24h par jour / 7 jours par semaine
 - Évolution de la solution pour répondre à de nouveaux besoins d'affaires (ex : réutilisation de la photo, Perception d'une taxe sur l'immatriculation CMM pour le transport en commun, projets en sécurités numériques, etc).

Montant après avenants 1 et 2 :

- 573,0 M\$ → Le montant de 114,6 M\$ représentant la somme de l'avenant 1 (45,7 M\$) et de l'avenant 2 (68,9 M\$) a été publié au SEAO, car il s'agit d'une augmentation totale de plus de 10 % de la valeur initiale du contrat.
- **Publication le 11 septembre 2023 du montant de 114 600 000 \$ au SEAO.** Sous l'élément « Description » figure ce qui suit : Augmentation du contrat nécessaire en raison de l'ajout de portée au projet, de la rareté de la main-d'œuvre, en matière de technologie de l'information et de l'expertise propre au projet.
- **Publication le 8 septembre 2023** dans la réponse et commentaires de la SAAQ à la suite du rapport de PWC.